

## Point de vue du comité de rédaction de STICEF

Si le compte-rendu de l'enquête sur STICEF se termine sur une note plutôt pessimiste (quel bénéfice pour les chercheurs une publication dans STICEF), on peut d'abord être rassuré quant aux opinions exprimées sur la revue elle-même. STICEF est bien la publication de référence francophone dans le domaine des EIAH et sa qualité est attestée. Si des problèmes de reconnaissance sont exprimés, ils tiennent plus au domaine lui-même, essentiellement vis-à-vis de l'informatique, qu'à la revue. Cette dernière permet non seulement de publier, mais aussi d'être lu, comme l'indiquent les statistiques de consultation. Suite à cette enquête, nous pouvons préciser les positions et les travaux en cours du comité de rédaction.

Tout d'abord, le choix du français est confirmé. La revue va conserver son caractère francophone et la possibilité d'héberger des articles dans d'autres langues, notamment les langues romanes, n'est pas retenue. Par contre, il est question d'offrir des résumés dans d'autres langues que le français et l'anglais (espagnol, arabe, mandarin ?). La publication d'articles en anglais ne nous paraît pas utile : nous préférons éviter le risque d'avoir à ne traiter que des articles refusés par les multiples supports anglophones disponibles (laissant ouverte une possibilité d'exception). Ensuite, tant que nous pouvons assurer sa réalisation, nous conservons le recueil annuel papier.

S'agissant de la reconnaissance de STICEF, elle l'est par les CNU (grâce aux élus qui y siègent) en informatique et en sciences de l'éducation. Il faudrait œuvrer pour garder cette reconnaissance et en acquérir dans d'autres disciplines (information-communication, psychologie, sciences du langage...). Pour les questions d'indexation, outre le DOAJ dans lequel les articles sont indexés, nous allons nous y atteler, sachant que nous comptons sur l'ATIEF et sur les laboratoires pour favoriser la reconnaissance du domaine EIAH et améliorer le référencement de la revue.

Nous allons réfléchir à l'amélioration de notre politique éditoriale : équilibre entre les disciplines, gestion des propositions, modalités d'évaluation. Une suggestion à l'étude est d'indiquer une discipline dominante (informatique, psychologie, sciences de l'éducation...) pour les papiers publiés. Il nous semble difficile, dans le contexte actuel, de proposer un processus de lecture ouvert à l'exemple du *Journal of Interactive Media in Education* (JIME). Bien que peu de suggestions en ce sens ne nous aient été fournies, on devrait mieux tirer partie de la publication en ligne (ajouts de liens, de commentaires, etc.). Nous allons faire quelques essais (ajout de tags, d'annotations, synthèses, etc.) autour d'articles déjà publiés.

S'agissant du financement de la revue, le coût à assumer est celui des déplacements pour les réunions du comité de rédaction pris en charge par l'ATIEF et les laboratoires. Un coût important, non comptabilisé, correspond au temps passé par les membres du comité de rédaction (et par les lecteurs). Bénéficier à temps partiel d'un secrétariat de rédaction pourrait alléger le travail d'un certain nombre de personnes. Des solutions pérennes de financement restent à trouver (sans doute du côté du ministère, des laboratoires et des projets de recherche intégrant des coûts de publication dans leurs demandes de financement).

Si l'anglais est devenu *la* langue de la recherche, l'éducation et la formation conservent encore des traits culturels dans lesquels la langue vernaculaire n'est pas étrangère. Aussi le maintien du

français demeure un enjeu. A nous, dans le paysage mouvant de la recherche, de trouver le meilleur rôle à confier à la revue STICEF afin qu'elle rende visibles les travaux des chercheurs en EIAH.

---

© Revue Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation, 2007